



**DÉCISION DU MAIRE
N° DEC2024-084
PRISE EN VERTU DES
POUVOIRS DÉLÉGUÉS PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Signature d'un avenant n°06-01 - Marché de travaux pour la construction d'un équipement de la petite enfance en bois-paille - Lot n°6 Métallerie-Serrurerie

Le Maire de la ville de Semoy,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne au Conseil Municipal la possibilité de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, certaines attributions,

Vu l'article L.2122-23 qui en précise les conditions d'exécution,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°90-23 en date du 19 décembre 2023 portant attribution du marché de travaux pour le lot n°6 Métallerie-Serrurerie dans le cadre de la construction d'un équipement de la petite enfance ;

Considérant que la délibération n°90-23 autorise le Maire à signer tous documents afférents au marché initial, notamment les avenants ;

Considérant la nécessité relevée en réunions de chantier de mettre en place une boîte aux lettres sur mesure avec un espace lettres et un espace pour les colis ;

DECIDE

Article 1 : De signer avec l'entreprise CROIXALMETAL l'avenant n°06-01 d'un montant de 500,00€ HT.

Article 2 : D'indiquer que l'avenant modifie le montant du marché en plus-value à hauteur de 2,17%, qui s'établit désormais à 23 500,00€ HT.

Article 3 : De rendre compte, conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du CGCT, de la présente décision au cours de la prochaine séance du Conseil Municipal et figurera au registre des délibérations.

Fait à Semoy, le 22 novembre 2024

Le Maire,
Laurent BAUDE



Transmission et réception en préfecture le : 04 DEC. 2024

Publication numérique le : 04 DEC. 2024

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :
-date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité
-date de sa publication et/ou de sa notification

Envoyé en préfecture le 04/12/2024

Reçu en préfecture le 04/12/2024

Publié le



ID : 045-214503088-20241122-DEC2024_084-AU

AAPC n°2023-002
Travaux pour la construction d'un équipement de la petite enfance en bois-paille

LOT 6 – Métallerie - Serrurerie
AVENANT N°06-01

A - Identification de l'acheteur

Mairie de SEMOY
20 place François Mitterrand 45400 SEMOY
Représentant légal : Laurent BAUDE, Maire

B - Identification du titulaire du marché public

CROIXALMETAL S.A.S.
44 rue des Frères Lumière – 45800 St Jean de Braye
croixalmetal@croixalmetal.com / 02 38 86 68 53
SIRET : 380 289 272 00029

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

Travaux pour la construction d'un équipement de la petite enfance en bois-paille - LOT 6 – Métallerie - Serrurerie

■ **Date de la notification du marché public : 26/12/2023**

■ **Durée d'exécution du marché public : 16 mois**

■ **Montant initial du marché public :**

- **Taux de la TVA : 20%**
- **Montant HT : 23 000,00€**
- **Montant TTC : 27 600,00€**

D - Objet de l'avenant

■ **Modifications introduites par le présent avenant :**

1. Modification de la boîte aux lettres

Mise en place d'une boîte aux lettres sur mesure avec une espace lettres et un espace pour les colis : fourniture et pose d'un caisson en tôles EZ avec des tôles en acier en séparatif (lettres/colis).

■ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 500,00€
- Montant TTC : 600,00€
- % d'écart introduit par l'avenant : 2,17%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 23 500,00€
- Montant TTC : 28 200,00€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SARRAVIA Joel Directeur Général	87 Jean de Braye Le 28/11/2024	 Croix Métal 44 rue des frères Lumière 48000 SUEAN DE BROYE T. 02 38 86 68 53 croixmetal@croixmetal.com SAS au capital de 110 000 € - APE 4332B RC Orléans 339 287 272 00029

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : SEMOY , le 29/11/2024

Signature
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)
 Laurent BAUDE,
 Maire



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)